



Commune de Belmont-sur-Lausanne Municipalité

Réponse de la Municipalité au postulat de M. Jean-Pierre Bolay déposé lors de la séance du Conseil communal du 29 avril 2021

« Distribution gratuite du journal « Le Courrier Lavaux-Oron » à tous les ménages de Belmont »



Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux,

La Municipalité a étudié très attentivement le postulat déposé par Monsieur le Conseiller Jean-Pierre Bolay, Président de la Commission des finances. La syndique soussignée a également pris contact avec le Directeur du journal « Le Courrier Lavaux-Oron » (ci-après « Le Courrier »), Monsieur Roland Delacour, ainsi que son Rédacteur en Chef, Arvid Ellefsplass, afin de faire plus ample connaissance et de pouvoir surtout poser toutes les questions nécessaires à notre prise de décision. Dès lors, l'argumentaire proposé par le Conseiller Bolay a également été passé en revue. Par ailleurs, dans sa séance du 6 mai 2021, des informations complémentaires avaient également été demandées par le collège municipal concernant un éventuel partenariat avec « Le Courrier ».

Considérant :

Après le dépôt de bilan du journal « Le Régional », la Commune de Belmont s'est tournée tout naturellement vers le dernier journal « local » de notre district pour la parution de ses annonces (enquêtes publiques, offres d'emploi). Par ailleurs, les convocations aux séances du Conseil se font via « Le Courrier » et les comptes-rendus des séances par leurs journalistes, MM. Cramatte ou Dentan, ce dernier habitant à Belmont.

- ✓ **Rabais annonces** : actuellement, chaque annonce est facturée à CHF 2,12 le mm. Sur ce prix, nous bénéficions encore d'un rabais de 20% en qualité de commune du district. Si nous décidons d'abonner tous les ménages de Belmont, chaque annonce nous coûtera CHF 1,97 le mm, avec un rabais supplémentaire de 25%.
- ✓ L'abonnement est facturé à CHF 20.- par ménage et par année, ce qui équivaut pour Belmont à un budget de CHF 35'280.- pour 48 parutions (1764 foyers au 17.05.21). Dans le cas qui nous intéresse, le mois de juin nous serait offert et nous bénéficierions immédiatement de tous les avantages « partenaires » mentionnés dans le postulat. Dès lors, du 1^{er} juillet au 31 décembre, c'est un montant de CHF 17'640.- que nous devrions passer en dépense extrabudgétaire sur 2021.

- ✓ Si nous acceptons le postulat, les habitants qui sont au bénéfice de leur propre abonnement seront remboursés au prorata ou auront la possibilité de faire un don.

Pages destinées exclusivement à la Commune de Belmont :

- ✓ Comme le relève M. le Conseiller Bolay dans son postulat, notre commune pourrait faire paraître le **BelmontInfo** dans des pages dédiées au sein du journal « **Le Courrier** » (en principe une double page) - comme le fait la Commune de Bourg-en-Lavaux - à raison d'une fois par mois, voire plus souvent si des informations urgentes devaient être transmises à nos citoyens. **L'écho-déchets** trouverait également sa place dans les pages dédiées, à raison de deux fois par année, voire plus si besoin. Toutes nos parutions seraient mentionnées en « **Une** » pour attirer l'attention du lecteur aux pages spéciales Belmont. Nos sociétés locales pourraient également profiter de cette vitrine pour leurs manifestations, ou autres articles sous l'entête du **BelmontInfo**, qui touche les 17 communes du district et constitue une diffusion à un plus grand bassin de population (63'000 personnes). A noter que la charte graphique du **BelmontInfo** et de **l'écho-déchets** resterait inchangée ou pourrait être modifiée, selon nos souhaits.
- ✓ Dans le cas où nous aurions besoin de faire des photos pour un article ou autre annonce, c'est un service que nous pourrions leur demander, dans la mesure du raisonnable.
- ✓ « Le Courrier » publie via son site web une version PDF de son édition hebdomadaire. On trouve également chaque article indépendamment, mais sans archivage des éditions précédentes. Pour le moment ce service est gratuit, mais à terme, il est envisagé que cela devienne payant pour les non-abonnés. A noter que le Courrier Lavaux-Oron possède un compte Facebook et Instagram.
- ✓ Pour la **Communication**, au budget 2021, c'est un montant de CHF 10'000.- (CHF 12'000.- en 2019) qui est prévu pour le **BelmontInfo**, ce qui équivaut à 3 numéros. A ce jour, il n'y a jamais eu plus de 2 numéros dans l'année (CHF 7'092.- pour deux numéros en 2019 et CHF 3'650.- pour un numéro en 2020). Chaque numéro fait 8 pages. Pour **l'écho-déchets**, un montant de CHF 2'000.- est au budget.

Conclusion :

- ✓ Bien que le numérique soit partout, et largement utilisé, la Municipalité considère qu'il est important de soutenir la vie économique et culturelle régionale, dont les journaux locaux en sont des atouts privilégiés ...et il en reste peu. A notre sens, la majorité des foyers de notre commune, ne va pas spontanément aller chercher l'information de notre commune ou région sur le site du **Courrier** ou d'un journal local mais privilégiera plutôt des applications plus abouties, **24 Heures** ou **Le Matin** par exemple. Donner la possibilité à tous de recevoir chez soi, chaque semaine gratuitement, un journal dont la mission première est de donner de l'information régionale, ciblée tant culturelle que politique, avec des actualités sur ce qui se passe dans notre district par le biais de ce partenariat, nous semble pertinent et mérite d'être tenté.
- ✓ La Municipalité a dès lors décidé de soutenir ce postulat et d'entrer en matière pour un partenariat au 1^{er} juin avec le journal « **Le Courrier Lavaux-Oron** ». Ceci constituera également une phase test intéressante de 7 mois en ce qui concerne la parution des publications communales qui se feront désormais dans les pages dédiées des éditions du Courrier. La réaction et la réponse de notre population à ce changement fera également l'objet d'un court

sondage. Par ailleurs, nos habitants seront informés de cette démarche par un « tous ménages ».

- ✓ Pour l'année 2022, et les suivantes, le Conseil communal aura la possibilité de se prononcer sur le maintien ou pas de cette opération dans le cadre du budget.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité estime avoir répondu au postulat de Monsieur le Conseiller Jean-Pierre Bolay « *Distribution gratuite du journal « Le Courrier Lavaux-Oron » à tous les ménages de Belmont »*.

Je terminerai ce rapport par une citation d'Albert Camus, en regard à celle de M. le Conseiller Jean-Pierre Bolay dans son postulat :

« Sans la culture et la liberté relative qu'elle suppose, la société, même parfaite n'est qu'une jungle. C'est pourquoi toute création authentique est un don à l'avenir ».

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique La Secrétaire municipale

  

Nathalie Greiner Isabelle Fogoiz